



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement 1907/2006/CE

RIZOLEX

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identité	RIZOLEX
Usage	Code GIFAP : FS Fongicide pour le traitement des plants de pomme de terre.
Fournisseur	PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58 fds@philagro.fr
Numéro de téléphone d'urgence	0800 21 01 55
Organisme consultatif officiel	ORFILA Tel. 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Peut déclencher une réaction allergique. Dangereux pour les organismes aquatiques.
Faible inhibiteur de la cholinestérase – Ne pas utiliser si un avis médical déconseille le travail avec de tels composés.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives CE.

Information sur les composants dangereux :

Description chimique Tolclofos-méthyle, suspension concentrée pour traitement des semences, 250 g/l
Composition/Renseignements sur les ingrédients

Numéro	% poids	N° CAS	Nom chimique (CAS)	
1	22,7	57018-04-9	Tolclofos-méthyle : PHOSPHOROTHIOIC ACID, O-(2,6-DICHLORO-4-METHYLPHENYL) O,O-DIMETHYLESTER	
2	1 à 3		Naphtalène formaldéhyde de soude	
Numéro	N° CE	N° Annexe-1	Symbole(s)	Phrase(s) de risque
1			Xi N	R43 R50/53
2			Xi	R36/38

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets	Le tolclofos-méthyl est un organophosphoré atypique qui a une faible activité anticholinestérase. Les symptômes d'intoxication peuvent inclure difficultés respiratoires, maux de tête, vomissements, nausées, tremblements et faiblesse.
Premiers secours	
Généralités	En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Peau	Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement au savon et à l'eau.
Yeux	Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Tenir au repos strict. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Avis aux médecins	Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse, brouillard d'eau.
Moyen d'extinction inapproprié	Jet d'eau.
Produit de décomposition/combustion dangereux	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.
Equipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de

Date de création : 16/09/96

Date de révision : 30/06/09

Page 1 de 4

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

RIZOLEX

protection adéquats et une protection pour les yeux / le visage.

Informations supplémentaires

Si de l'eau est utilisée, contenir l'écoulement et ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles
Précautions pour l'environnement
Méthodes de nettoyage**

Pour une protection appropriée, voir section 8.
Ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. Absorber immédiatement tout déversement avec un produit adapté tel que sciure de bois, argile absorbante, sable ou terre. Recueillir l'épandage dans un emballage étanche. Nettoyer les surfaces contaminées avec de l'eau et du savon. Ne pas rejeter les eaux de nettoyage dans l'environnement. Eliminer en tant que déchets suivant les réglementations locales (voir section 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.

Conditions de stockage

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'abri du gel. Conserver à l'écart de la chaleur et de toute source d'ignition.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas rester à proximité de la table de visite pendant la pulvérisation.

**Limites d'exposition
Protection personnelle
Respiratoire**

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Main

Respecter les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques

Yeux

Porter des gants de protection en nitrile. L'épaisseur minimum doit être de 0,3 mm et de longueur minimale de 30 ou 35 cm.

Peau et corps

Porter des lunettes de sécurité.

Autres informations

Porter un vêtement de protection approprié.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide
Couleur	Blanc cassé
Densité relative	1,1
pH	7,5
Inflammabilité	Non inflammable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).

Conditions à éviter

Aucune connue.

Matériaux à éviter

Aucun connu

Produits de décomposition dangereux

La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

RIZOLEX**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Nom	RIZOLEX
Toxicité aiguë	
DL50 Voie orale	Rat : > 5000 mg/kg (valeur obtenue par calcul)
DL50 Voie dermique	Rat : > 2000 mg/kg (valeur obtenue par calcul)
Irritation	
Peau	Pas d'étude
Yeux	Pas d'étude
Sensibilisation	Pas d'étude, doit être considéré comme sensibilisant par référence à la matière active.
Autres informations toxicologiques	Tolclofos-méthyl (substance active) Non mutagène, non tératogène, non cancérigène

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous :

Nom	Tolclofos-méthyl (substance active)
Ecotoxicité	
Poisson	Toxicité aiguë, 96h-CL50 (<i>cyprinus carpio</i>) : 2,13 mg/l
Daphnie	Toxicité aiguë, 48h-CE50 (<i>Daphnia magna</i>) : 48 mg/l
Algue	Toxicité aiguë, 96h-Cl50 (<i>Scenedesmus subspicatus</i>) : > 5,6 mg/l
Oiseaux	Toxicité aiguë DL50 (Canard colvert) : > 5000 mg/kg
Abeilles	Toxicité aiguë contact DL50 > 100 µg/abeille
Devenir dans l'environnement	
Dégradation abiotique	pH5 : DT50 = 126 jours à 20°C pH7 : DT50 = 97 jours à 20°C pH9 : DT50 = 102 heures à 20°C
Dégradation biotique	Non facilement biodégradable
Bioaccumulation	Log Pow = 4,56 (20°C).

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Emballages	Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés. Les rendre inutilisables et se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur pour l'élimination (législation locale, régionale ou nationale).
Produit et emballage contaminés	Faire incinérer dans un centre spécialisé agréé les reliquats de produit et les emballages souillés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT*Transport terrestre (ADR/RID)*

Classe	9	Etiquette	9
Groupe d'emballage	III	N° ONU	3082
Carte TREM			

Libellé transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Tolclofos-méthyle)*Transport maritime (IMO/IMDG)*

Classe	9	Etiquette	9
Groupe d'emballage	III	N° ONU	3082
Polluant marin	Non		

Libellé transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Tolclofos-méthyle)*Transport aérien (ICAO-TI/IATA/DGR)*

Classe	9	Etiquette	9 miscellaneous
Groupe d'Emballage	III	N° ONU	3082

Libellé transport : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Tolclofos-methyl)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement 1907/2006/CE

RIZOLEX

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Classement actuel :

Classement basé sur
Symbole(s)
Phrase(s) de Risques
Phrase(s) de Sécurité

Tests
Sans classement
AQUA : Dangereux pour les organismes aquatiques
S2 : Conserver hors de la portée des enfants
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Contient du tolclofos-méthyl (substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.
Rubrique 1155

Indication

Installations classées

Proposition de classement selon les directives 1999/45/CE et 2009/2/CE :

Classement basé sur
Symbole(s)

Tests et Calculs



Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de Risques

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) de Sécurité

S2 : Conserver hors de la portée des enfants
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de donnée de sécurité.

Installations classées

Rubrique 1173

16. AUTRES INFORMATIONS

Libellé des autres phrases de risques apparaissant en section 3 :

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Section modifiée lors de la mise à jour : 1, 3, 4, 16

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ETAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.